



# "L'ECHO JARDINOIS"

Bulletin d'information de la commune du Jardin  
(canton d'Egletons) édité par la municipalité.

Février 2008

N° 8

## LE MOT DU MAIRE

*Un mandat se termine.*

*7 ans...Ce peut être pour une génération le temps nécessaire pour boucler ses études, c'est le temps que l'Etat nous a accordé pour apprendre et comprendre toutes les ficelles et les embûches qui accompagnent le maire et son conseil tout au long du mandat.*

*J'ai et nous avons beaucoup appris. D'un naturel optimiste je ne dirai pas que j'ai beaucoup souffert mais à quelques reprises je me suis demandé ce que j'étais venu faire dans cette galère.*

*Nos actions n'ont pas nécessairement satisfait tout le monde mais je pense que l'ensemble du Conseil peut être fier du travail accompli dans un esprit d'équipe qui ne s'est jamais démenti.*

*Vous allez bientôt renouveler votre conseil municipal pour la continuité d'une bonne gestion de la commune du Jardin et nous souhaitons vous retrouver très bientôt.*

**René Peyron**

## ACTION MUNICIPALE (depuis Mars 2007)

### ➤ 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2007

- Vote du budget : c'est en présence de Mme Maquet, perceptrice d'Egletons et à ce titre trésorière de la commune, que le compte de résultat de l'exercice 2006 et le budget prévisionnel 2007 sont présentés puis votés à l'unanimité (voir page 5). Les taux d'imposition demeurent inchangés.
- Echange de terrains : à l'unanimité, il est décidé un échange de parcelles entre la commune et Alain Reix afin de favoriser l'implantation des 2 pavillons H.L.M. Les 9000 m2 de terrain municipal situés au dessus de la mairie sont donc échangés contre une surface équivalente à la sortie du bourg direction Fioux. Cette solution présente l'avantage d'une meilleure exposition et d'une viabilisation plus aisée et moins coûteuse.
- Maison communale : des travaux d'étanchéité s'imposent et sont réalisés par Mr Humbert pour un montant de 732 € TTC.
- Démission : Jean-Jacques Valade décide de démissionner pour convenance personnelle de son poste de Conseiller Municipal ce que nous respectons mais regrettons tous. René Peyron le remplace comme délégué au syndicat d'électrification.
- Tour de la Corrèze : le 13 Mai, cette course cycliste traverse notre commune. Des signaleurs sont recrutés pour l'occasion, les routes étant sécurisées.
- S.I.G. : une explication s'impose. Le Conseil Général met à la disposition des communes, moyennant une convention et 20 € par an, un Système d'Information Géographique élaboré par I.G.N. pour mieux visualiser les parcelles cadastrales à l'aide de superposition de photos aériennes.
- Internet et Haut-débit : ça marche enfin sur notre commune et l'option retenue par la municipalité (voir bulletin précédent) donne entière satisfaction aux usagers en permettant un grand bond en avant pour la rapidité d'utilisation. L'inauguration du wi-fi local a lieu le 18 avril en présence de la presse.  
A signaler que pour pallier les coupures d'électricité sur l'ensemble du réseau, il est décidé l'achat et la pose de 4 onduleurs (batteries de secours qui assurent la continuité du fonctionnement) pour un montant de 390 € TTC.
- Entretien des pistes : l'association d'insertion ARCADOUR se voit confier de nouveaux travaux de débroussaillage sur nos chemins.
- Ordinateur : le matériel actuel ayant déjà presque 7 ans d'âge, l'achat d'un nouvel ordinateur est programmé pour un montant de 951 € TTC L'ordinateur remplacé sera mis à disposition des administrés en mairie comme point de consultation internet.
- Lignes téléphoniques : devant leur mauvais état général sur la commune, un courrier est envoyé à France Télécom pour demander une amélioration de la situation.
- Plombage : nous parlons ici d'une décision prise pour mettre en conformité avec l'agence Adour-Garonne les compteurs d'eau de chaque foyer (opération en cours).
- Pavillons H.L.M. : une réunion avec les techniciens concernés a lieu sur le nouvel emplacement prévu (voir plus haut) afin de déterminer le positionnement, l'orientation et l'accès des 2 pavillons. Nous sommes également informés que le mode de chauffage retenu est le gaz.

### ➤ 3ème TRIMESTRE 2007

- Voirie communale : en attente de subvention (devis HT de 9051 €), les travaux de réfection prévus sur la partie haute de la VC3 (au dessus de Marcouyeux) tardent quelque peu et devraient être exécutés courant 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Concernant la deuxième tranche de travaux sur la VC 18 (de Puyhabillier jusqu'à la commune de Lafage), un devis de 44610 € HT nous parvient. La somme étant élevée et la fréquentation de cette route plutôt modérée par les Jardinois, il est convenu de rechercher une solution moins onéreuse.

- Stations de pompage : devant les problèmes répétés de coupures électriques (entraînant des coupures d'eau) lors d'orages, il est décidé la pose d'un réenclencheur automatique. Pour des problèmes de compatibilité avec les disjoncteurs, seul celui de Puyhabillier a été installé (par nos soins) jusqu'à présent.

- Eglise : l'installation électrique étant très vétuste, une mise aux normes de celle-ci est votée pour un montant de 2848 € TTC.

- Tour du Limousin : c'est encore une course cycliste traversant notre commune mais au féminin cette fois ci. Le 18 août, les bonnes volontés sont donc de nouveau sollicitées pour sécuriser les intersections.

- Demande de Jean-Claude Marut : ayant estimé une vitesse de circulation excessive de certains véhicules dans le bourg, Jean-Claude Marut nous demande d'essayer d'apporter une solution à ce problème. La route traversant le bourg étant une départementale, il est décidé de soumettre le sujet aux responsables du département lors de la prochaine réunion cantonale.

- Réunion cantonale annuelle : nous y voilà. Le 29 Octobre, René Peyron présente au Président du Conseil Général les projets de travaux de voirie à Marcouyeux et à Puyhabillier, d'alimentation en eau des pavillons H.L.M., de protection des captages mais demande aussi un aménagement pour mise en sécurité du carrefour des 4 Routes sur la RD 18 et, donc, une solution pour faire ralentir les véhicules traversant le bourg.

### ➤ 4ème TRIMESTRE 2007

- Pavillons H.L.M. (bis) : René Peyron présente l'étude, plutôt convaincante, du cabinet d'architecture Rossignol.

- Réserve foncière : l'opportunité étant intéressante, il est décidé de faire une offre de prix pour l'achat du terrain de Madame Bourgeade situé en face de la mairie.

- Maintenance informatique : depuis le 1<sup>er</sup> achat de matériel informatique (c'est-à-dire 2001 et l'arrivée du Conseil Municipal actuel), la maintenance est assurée gratuitement par le fils de René Peyron, informaticien de métier. Les services rendus ont été fort appréciés autant qu'indispensables et, très justement, nous décidons de régulariser la situation et de passer un contrat de maintenance informatique avec Marc Peyron.

- Eglise (bis) : les portes de l'église sont poncées et repeintes par Mr Humbert pour 277 € TTC.

- Maison communale (bis) : de nouveaux travaux sont nécessaires et portent cette fois sur le revêtement des plafonds. Ils sont assurés par Mr Humbert pour un montant de 475 €.

- A.G.E.D.I. : nous décidons d'adhérer à l'Agence de Gestion et de Développement Informatique afin de bénéficier de ses services et conseils (traitement des données de taxe d'habitation et taxe foncière).

- Communauté de Communes : nous délibérons favorablement quant à l'adhésion de la commune voisine de Lafage s/Sombre

### ➤ 1er TRIMESTRE 2008

- Protection des captages : nous sommes toujours en attente (depuis bientôt un an !) de l'étude définitive du C.P.I.E., la première version ne nous ayant pas donnée entière satisfaction, notamment sur les coûts de réalisation.

- Voirie communale (bis) : une solution très intéressante, dans le cadre d'un chantier école avec le C.F.C. d'Egletons, est à l'étude pour la réfection de la VC 18 entre Puyhabillier et la commune de Lafage

- Traversée du bourg : suite à notre demande (suivant celle de Jean-Claude Marut) en réunion cantonale auprès du Conseil Général, des aménagements visant à réduire la vitesse des véhicules sont réalisés aux entrées du bourg.

#### *Aménagement de la traversée du bourg*



## UN MANDAT ACHEVE : BILAN DE 7 ANS DE GESTION MUNICIPALE

Notre mandat de 7 ans presque achevé, une récapitulation, plus qu'un inventaire à la Prévert, de notre action au Conseil Municipal s'impose. Cette expérience s'est révélée humainement très enrichissante avec son lot de rencontres, d'échanges, de débats, de remises en questions, de satisfactions mais, disons le aussi, quelques déceptions. Avec enthousiasme, dévouement mais aussi humilité, nous avons essayé d'oeuvrer en ne perdant jamais de vue l'intérêt de la commune et espérons avoir, ne serait-ce qu'un tout petit peu, amélioré le bien-être et le cadre de vie des jardinoises et jardinois.

### *\* Cadre de vie :*

- installation de 4 panneaux d'information municipale au bourg et dans les villages,
- Noël des enfants (avec le foyer rural),
- achat d'une gazinière et de tables pour la salle polyvalente,
- aménagement d'un arrêt de bus sécurisé au dessus de Marcouyeux (avec le Conseil Général),
- achat et pose de containers à ordures ménagères avec support sur emplacements dans les villages,
- entretien des berges du Doustre (avec la Com Com),
- création (avec la Com Com) d'un parcours de randonnée avec balisage et entretien annuel,
- mise en place d'une installation locale wi-fi (avec Limousin Wireless) pour un accès internet haut débit,
- sécurisation de la traversée du bourg par aménagement de ralentisseurs aux entrées,
- travaux de voirie dans le bourg et les villages (voir par ailleurs).

### *\* Engagement dans les projets collectifs :*

- adhésion à la Communauté de Communes du Pays de Ventadour et au Pays d'Egletons. Participation aux commissions et conseils communautaires,
- adhésion à l'association d'insertion ARCADOUR pour divers travaux d'entretien et débroussaillage,
- accueil de manifestations sportives (tours cyclistes de la Corrèze et du Limousin, rallyes auto...),

### *\* Réseaux et distribution :*

- réalisation du Schéma d'Assainissement Communal,
- nettoyage et débroussaillage autour des captages et stations de pompage,
- mise aux normes de la distribution et de la qualité de l'eau avec réfection complète des 3 stations de pompage,
- extension et rénovation du réseau d'eau dans le bourg pour l'accueil de 2 nouvelles constructions.

### *\* Voiries communale et départementale :*

- réfection de la route de la Femme Morte,
- travaux d'écoulement des eaux pluviales dans le bourg et à Puyhabillier,

- contrat avec l'entreprise SALLES pour le débroussaillage et le déneigement du réseau routier,
- réfection de la V.C. 5 (Marcouyeux) avec renforcement du petit pont,
- réfection, goudronnage et écoulement des eaux pluviales de la V.C. 2<sup>E</sup>2 (à gauche après les 4 routes),
- rectification de virages dans la descente vers le Pont de Fioux (avec le Conseil Général),
- pose d'une glissière de sécurité sur la RD 18 au dessus de Marcouyeux (avec le Conseil Général),
- pose d'un revêtement neuf entre les 4 routes et la sortie du bourg avec réfection de la traversée du Jardin (avec le Conseil Général),
- élargissement, renforcement et revêtement neuf sur la V.C. 18 des 4 routes à la sortie de Puyhabillier,
- dossiers en cours pour la réfection de la V.C. 3 (partie haute de Marcouyeux vers la D 18) et la VC 18 (sortie Puyhabillier à la commune de Lafage).

### *\* Bâtiments et espaces communaux :*

- remise en service et rénovation des sanitaires de la salle polyvalente,
- achat et défrichage de terrain autour de l'église,
- plusieurs travaux d'amélioration et rénovation sur la maison et l'appartement communaux ainsi que le bâtiment municipal,
- contrat avec ARCADOUR pour l'entretien des abords de la mairie, du cimetière, de la place Germain Longy ainsi que pour le débroussaillage des chemins,
- réfection et aménagement des abords de la mairie,
- signature d'une convention avec Corrèze Habitat (ex Office Départemental H.L.M.) pour la construction de 2 pavillons locatifs T4 à la sortie du bourg direction Fioux, après échange de parcelles avec Alain Reix,
- mise aux normes de l'électricité de l'église et réfection des portes.

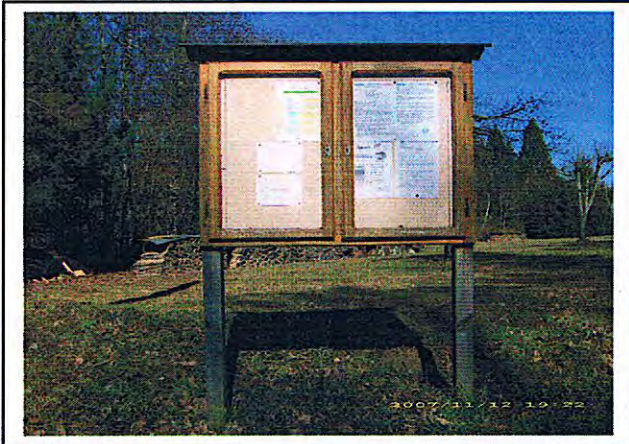
### *\* Fonctionnement, gestion et équipements mairie :*

- création et réalisation d'un bulletin annuel d'information municipale,
- informatisation « maison » de l'état civil et du cadastre,
- achat de divers matériels informatiques (2 ordinateurs et imprimantes, logiciels d'état civil, de cadastre et de cartographie...) et d'un photocopieur,
- achat de mobilier de bureau,
- vote d'une subvention annuelle à la société de chasse,
- achat d'une remorque et d'un groupe électrogène pour les besoins de la commune, notamment pour les stations de pompage,
- création en mairie d'un point public de consultation internet.

*Quelques exemples de réalisations en images page suivante ⇨*

*Voirie communale améliorée  
(route de Puyhabilier)*

*Panneaux d'information municipale*



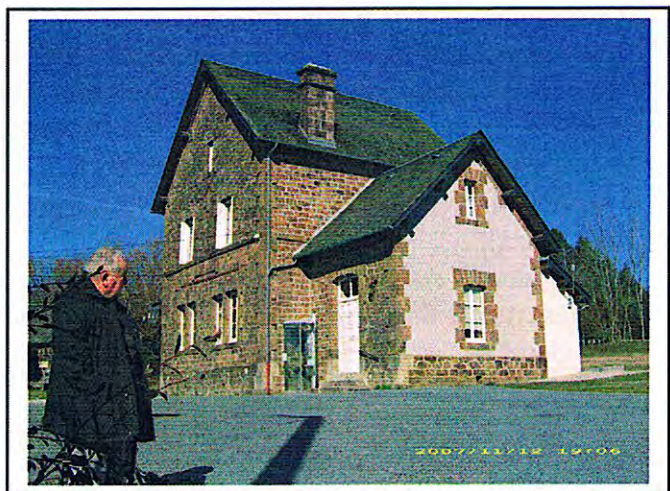
*Noël des enfants (avec le foyer rural)*



*Réouverture et entretien de chemins*



*Aménagement des abords de la mairie*



*Distribution et qualité de l'eau aux normes*



*Equipements wi-fi pour le haut débit internet*



# BUDGETS PRIMITIFS 2007 (principal et eau)

## I - Budget principal :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses (en €uros)</b>		<b>Recettes (en €uros)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien, assurances et frais divers) 38 698</li> <li>- Charges de personnel et frais assimilés 14 170</li> <li>- Autres charges de gestion courante (indemnités et cotisations, subventions...) 19 235</li> <li>- Dépenses imprévues 5 500</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impôts locaux et taxes (taux inchangés / 2006) 6 184</li> <li>- Dotations et subventions 29 410</li> <li>- Autres produits de gestion courante (revenus locations) 6 952</li> <li>- Résultat 2006 reporté 35 057</li> </ul>		
<b>TOTAL</b>	<b>77 603</b>	<b>TOTAL</b>	<b>77 603</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses (en €uros)</b>		<b>Recettes (en €uros)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immobilisations corporelles 3 500</li> <li>- Immobilisations en cours (réserve de financement pour travaux) 128 300</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dotations fonds divers et réserves 4 176</li> <li>- Subventions d'investissement 24 445</li> <li>- Résultat 2005 reporté 103 179</li> </ul>		
<b>TOTAL</b>	<b>131 800</b>	<b>TOTAL</b>	<b>131 800</b>

## II - Distribution de l'eau :

<b>EXPLOITATION</b>			
<b>Dépenses (en €uros)</b>		<b>Recettes (en €uros)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges à caractère général (entretien, fournitures, analyses, rémunérations, impôts et taxes) 6 700</li> <li>- Charges financières (intérêts) 819</li> <li>- Dotation aux amortissements et provisions 1 993</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente de l'eau et taxes 6 878</li> <li>- Subventions d'exploitation 736</li> <li>- Résultat d'exploitation reporté 1 898</li> </ul>		
<b>TOTAL</b>	<b>9 512</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 512</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses (en €uros)</b>		<b>Recettes (en €uros)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emprunts et dettes assimilées 1 283</li> <li>- Immobilisations en cours (travaux divers) 6 345</li> <li>- Résultat 2006 reporté 4 186</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dotations, fonds divers et réserves 2 186</li> <li>- Subventions d'investissement 7 635</li> <li>- Amortissements immobilisations 1 993</li> </ul>		
<b>TOTAL</b>	<b>11 814</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 814</b>

Dépenses et recettes effectivement réalisées en 2006 d'après compte de résultat :

⇒ **Budget Principal** : 44 094,50 € (dépenses) et 79 152,10 € (recettes) en **Fonctionnement**,  
7 969,38 € (dépenses) et 111 148,82 € (recettes) en **Investissement**

L'exercice 2006 faisant apparaître un excédent de clôture de 138 237,04 €, celui-ci est reporté pour 35 057 € en fonctionnement et 103 179 € en investissement.

⇒ **Budget Eau** : 9 677,79 € (dépenses) et 13 762,63 € (recettes) en **Exploitation**,  
29 933,12 € (dépenses) et 25 746,73 € (recettes) en **Investissement**.

Sur l'eau, cet exercice fait apparaître un excédent de clôture en exploitation mais un déficit en investissement. Le coût des analyses pèse énormément sur le budget (53% du produit de la vente de l'eau) mais le conseil municipal ne souhaite pas d'augmentation et préfère, le cas échéant, un transfert du budget principal.

## EN BREF...EN BREF...EN BREF...

- **Communauté de Communes** : depuis fin 2007, la Communauté de Communes du Pays de Ventadour (à laquelle nous appartenons) compte 4 nouvelles communes adhérentes qui sont La Chapelle Spinasse, Lafage s/Sombre, Laval s/Luzège et Marcillac la Croisille portant donc le total à 17 pour environ 10000 habitants.
- **Elections** : les 9 et 16 Mars, vous êtes conviés à venir en mairie pour renouveler votre conseil municipal et votre conseiller général.
- **Construction nouvelle** : il est heureux que nous puissions, cette année aussi, en faire une « brève » puisque Félix et Valérie Orosemane (et leurs 3 enfants) vont emménager à la sortie du bourg direction Montaignac. Bienvenue à eux !
- **Radar** : pour la première fois (et sans doute pas la dernière...) un contrôle de vitesse a été effectué début Janvier sur une portion de la RD 18 traversant notre commune. L'histoire ne dit pas si l'après-midi s'est révélée « rentable »...
- **Compostage** : à l'initiative du S.I.R.T.O.M., des bacs à compostage sont proposés aux prix de 24 € (420 litres) et 27 € (620 litres) pour permettre à chacun une action utile pour l'environnement mais aussi pour les fleurs et légumes du jardin.
- **Encombrants** : pour rappel, enlèvement gratuit par le S.I.R.T.O.M. le 3<sup>ème</sup> mardi du mois sur simple demande au 05.55.93.00.93.
- **Repas annuel** : comme chaque année, nous aurons tous le plaisir de nous retrouver le samedi 1<sup>er</sup> Mars à la salle polyvalente pour partager un bon repas.

*A bientôt, nous l'espérons*

*Bien cordialement, votre équipe municipale*

### ETAT CIVIL 2007/DEBUT 2008

- **Décès** : en Janvier 2008, Monsieur Monestier, habitant Bort-les-Orgues et propriétaire au Jardin, a été inhumé dans le cimetière communal.

### UN PEU D'HISTOIRE...

#### *Les « arbres de Sully »*

Vers 1600, sous Henri IV, Maximilien de Béthune devenu Duc de Sully ordonna, en cette période de reconstruction, qu'un arbre soit planté dans tous les villages de France. Moyennant subventions (les premières mais pas les dernières dans l'agriculture), des tilleuls, des ormes ou des chênes furent mis en terre par milliers sur le domaine public à une époque où le bon Sully déclarait, marquant les esprits et son attachement au monde agricole : « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France ». L'arbre du village est alors un repère communautaire et on se rassemble régulièrement au pied de celui-ci pour écouter diverses lectures d'édits royaux ou de décisions seigneuriales, pour rendre la justice mais aussi pour des fonctions festives, religieuses ou autres.

Sous la Révolution, les arbres de Sully deviennent des symboles de liberté et les citoyens siègent sous leur ombre pour délibérer sur la vie de la communauté villageoise ou célébrer les fêtes du calendrier républicain de 1792.

Plus tard sur notre commune (en 1912) et sous l'autorité du maire de l'époque, le bien sectional (c'est à dire collectif) constitué à Puyhabillier par le chêne de Sully et la parcelle environnante est transformé en bien individuel par partition à égalité entre chaque foyer du village. Chacune des 13 petites parcelles alors créées débute en pointe au centre de l'arbre et un coup d'œil au cadastre en mairie est édifiant, constituant à lui seul une réelle curiosité et rappelant la longue et singulière histoire de cet arbre vénérable...

*(Merci à Henri Bosche pour ses utiles précisions).*



*Réalisé et imprimé par nos soins*